COMPTE RENDU
CAPL C du 15 décembre 2016
Mouvement local du 01/03/2017

Toulouse, le 15 décembre 2016

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la présidente,

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFiP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés et/ou externalisés.

Le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Les politiques s'enchaînent, changent de nom mais le but poursuivi est toujours le même depuis plus de 10 ans, supprimer des dizaines de milliers d'emplois et réduire l'action publique.

Dans ce contexte, à la DGFiP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois. Elle est également aussi particulièrement impactée par le gel du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

Aujourd'hui, toutes les directions sont en sous-effectif !

L'administration démontre son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

La CGT finances publiques insiste sur l'urgence de la situation que subissent les personnels et exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.

La CGT finances publiques réaffirme avec force que l'administration doit recruter à hauteur des besoins et ce, dès le mois de juin, quand la situation des effectifs le justifie.

Nous exigeons que, l'an prochain, l'administration augmente significativement le nombre de places offertes en liste principale au concours de catégorie C. En effet, la situation de l'emploi en catégorie C en Haute-Garonne est catastrophique avec 53,4 emplois vacants et 37 suppressions d'emplois prévues pour 2017. Le compte est loin d'y être, malgré les demandes répétées de la CGT finances publiques d'appeler l'ensemble de la liste complémentaire !

La CGT restera vigilante quant au redécoupage des RAN en Haute-Garonne et au maintien des droits et garanties actuels des agents en cas de restructurations.

La CGT s'opposera toujours à la mobilité forcée.

La CGT finances publiques exige :

- le respect du statut général des fonctionnaires, de nos statuts particuliers, de nos droits et garanties collectives ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFiP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- le maintien du réseau de la DGFiP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services ;
- le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité ;
- l'augmentation des salaires ;
- l'abandon du projet de retenue à la source ;
- une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail.

Malgré une mobilisation des collègues depuis le mois d'octobre, la signature par 900 agents de la pétition contre les suppressions d'emplois en 2017, plusieurs rassemblements à la direction, des assemblées générales régulières, plus d'un agent sur trois en grève le 15 novembre, la seule réponse du directeur est le silence et un mépris de plus en plus affiché.

Les collègues viendront tout à l'heure signifier une nouvelle fois à la direction leur rejet des restructurations en cours.

REPONSES AUX DECLARATIONS LIMINAIRES

Règles de gestion : Au vu des nombreuses restructurations (transferts des missions et des emplois, modification des RAN prévue en 2017), la direction organisera, début janvier, des réunions spécifiques pour les services impactés, en plus de celles tenues sur les gros sites. A noter que les agents concernés auront la possibilité de demander un entretien individuel à la direction.

Concernant les conséquences du PPCR : la direction avoue être dans le flou total, toujours sans réponse de la part de la centrale.
Quid pour nos futurs retraités...Quid pour les promus par concours ou liste d'aptitude.

Suppressions d'emplois : pas de réponse...la balle est renvoyée au CTL.

DEROULEMENT DE LA CAPL

3 agents quittent le département.

7 agents arrivent dans notre département et 3 changent de mission-structure :

12 collègues ont fait des fiches de vœux en interne. Seulement 3 ont obtenu satisfaction.

1 primo-affectant issu du 2ème appel de la liste complémentaire arrivera en début d'année 2017 dans le département.

La CGT dénonce le manque de transparence sur l'affectation d'un agent sur un poste non vacant au 1er mars 2017 à Villefranche. La direction se justifie en déclarant anticiper un départ à la retraite au 1er avril 2017 et un transfert de charges. **Dommage que cette mesure exceptionnelle ne soit pas appliquée à tous !!!** De plus, il n'y a pas de création de poste à Villefranche dans les documents du CT emplois 2017

Les organisations syndicales ont réitéré leur demande de pouvoir disposer de l'ensemble des documents nécessaires à la préparation et à la défense des dossiers (liste des futurs départs à la retraite par exemple !).

La CGT a également déploré les attaques faites par l'administration aux CAPistes nationaux en réduisant de manière drastique les temps de consultation et de préparation des dossiers, ainsi que la suppression des remboursements de frais des suppléants.

VOTES DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DE L'ADMINISTRATION

La parité administrative a voté pour le mouvement et donc approuve la situation.

L'ensemble des représentants du personnel ont voté contre le projet au « grand étonnement » de la Direction, à qui il a fallu encore expliquer les raisons de ce vote (à savoir, nombreux postes restants vacants et totalité des demandes non satisfaites).
Suite au vote, un membre de la parité administrative nous a menacé de ne plus respecter à l'avenir le mouvement mécanique. Chiche !

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :
Élus : Marie-Christine PREVOST, Isabelle PERRET, Brigitte NABET, Nadine GLEIZES
Expert : Estelle MOLLO-GENE